

Le maintien de la paix onusien face à une nouvelle ère de transformation par Michel Liégeois – Septembre 2024

Au tournant de ce premier quart du vingt et unième siècle, les opérations de paix (OP) de l'ONU semblent une fois de plus à la croisée des chemins. L'ère des méga-opérations semble révolue : trop complexes, trop coûteuses, de moins en moins bien acceptées par les populations et finalement décevantes quant à leur capacité à réaliser les objectifs assignés par leur mandat. Du Darfour au Mali en passant par la République démocratique du Congo, cette modalité semble en voie d'extinction. Pourtant, les besoins sont plus que jamais criants : la conflictualité armée continue à meurtrir l'Afrique, du Soudan aux confins occidentaux du Sahara-Sahel tandis que la violence redouble au Kivu. Les autres continents ne sont pas en reste : Haïti s'enfoncé dans le chaos et demain qui sait si l'ONU ne sera pas appelée au chevet de l'Ukraine, au Yémen, à la frontière du Guyana ou dans la bande de Gaza ?

Ces interventions futures devront intégrer bien des contraintes. Doctrinales : les leçons apprises de près de 75 années de pratiques ont beaucoup réfuté et peu validé. On sait donc assez bien ce qui marche mal et assez mal ce qui marche bien. Politiques : le maintien de la paix intéresse peu et convainc encore moins. Budgétaires : les bailleurs de fonds sont fatigués de combler ce qu'ils perçoivent de plus en plus comme un tonneau des danaïdes, si peu efficace et encore moins efficient. L'ONU devra de surcroît opérer dans un contexte géopolitique traversé de tensions comme le monde n'en a plus connu depuis des décennies et où les fondements mêmes des principes de l'ONU se voient contestés par une part croissante de ses États membres et de la société civile internationale.

Plus inquiétantes encore sont les divisions croissantes qui s'expriment sur les éléments de sécurité humaine inclus dans les mandats des opérations de paix. La Chine et la Russie, en particulier, tiennent un discours de plus en plus critique à l'égard de la présence des aspects « Droits de l'Homme » et « Femmes, paix et sécurité » au sein des mandats des OP, ce qui nourrit la crainte que l'on assiste à un processus durable d'érosion du consensus sur le cadre normatif onusien.

Au même moment, l'on observe un scepticisme croissant de la part d'un certain nombre d'États hôtes d'OP de l'ONU à l'égard des méthodes traditionnelles de maintien de la paix. Certains régimes africains ont ainsi ouvertement exprimé leur préférence pour des partenariats bilatéraux, parfois par le truchement de sociétés militaires privées (RCA, Mali). Bien qu'il ne s'agisse pas d'un mouvement généralisé, ces évolutions vers un maintien de la paix régionalisé voire privatisé posent cependant des questions politiques fondamentales et placent l'ONU dans une situation inédite qui pourrait à terme rendre caduque une partie du cadre conceptuel sur lequel s'appuyait jusque-là la coopération entre l'ONU et les organisations régionales.

Dans ce paysage qui incite au pessimisme, le [Nouvel Agenda pour la Paix](#) (NAP) présenté en juillet 2023 par Antonio Guterres semble redessiner la fenêtre d'opportunité pour les opérations de paix du futur : plus étroite, moins ambitieuse et plus réaliste. Le message adressé aux membres du Conseil de sécurité est clair : les opérations de paix doivent retrouver leur juste place de surveillance de cessez-le-feu et de mise en œuvre des accords de paix et non servir de paravent à l'incapacité internationale à créer les conditions propices à la conclusion des dits accords.

Concernant les opérations de paix en elles-mêmes, le NAP observe que, trop souvent, « un écart manifeste existe entre les tâches prescrites aux missions et ce que celles-ci peuvent réellement

accomplir en pratique » et s'inquiète des « difficultés rencontrées dans les conflits de longue date toujours non résolus, dans lesquels nulle paix n'est à maintenir ».

Dès lors, pour Antonio Guterres, « il convient de mener une réflexion approfondie et rigoureuse sur l'avenir des OP en vue d'élaborer des modèles de missions souples, modulables et dotées de stratégie de transition et de sortie appropriées et prospectives ».

Pour atteindre cet objectif, des progrès significatifs devront être accompli tant au niveau des processus et des cadres de décision politique qu'aux niveaux conceptuel, doctrinal et capacitaire. Parmi les questions prioritaires, on peut citer (1) la redéfinition des missions de protection des civils et, dans ce contexte l'amélioration des dispositifs d'alerte rapide et de renseignement opérationnel ;(2) la durée des missions et les stratégies de retrait de celles-ci ; (3) la mise en place de partenariats plus clairs et mieux structurés entre l'ONU et les acteurs régionaux dans le domaine du soutien à la paix.

Enfin, il convient de se poser la question fondamentale des valeurs promues par le soutien et la consolidation de la paix après que le modèle libéral a montré ses limites dans certains contextes et fait l'objet de critiques sévères tant par les parties prenantes sur le terrain que par une part importante des observateurs.

Ces diverses questions seront développées dans une note prospective spéciale de l'Observatoire Boutros-Ghali à paraître très prochainement.

[Michel Liégeois](#) est professeur de Relations internationales à l'Université catholique de Louvain (UCL).